



No de résolution
ou annotation

180-21

4. Cercle des Fermières – programme PNHA – demande de soutien financier

Considérant que le Cercle des Fermières demande une aide financière au programme Nouveaux Horizons pour les Aînés afin d'améliorer l'équipement pour être en mesure de donner des cours de tissage et de couture de façon adéquate;

Considérant que la demande est de 300\$;

En conséquence, il est proposé par Karine Dechamplain, appuyé par Diane Soucy et résolu que la municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui accepte la contribution de 300\$ conditionnellement à une réponse positive du PNHA.

5. Levée de l'assemblée

Proposée par Nancy Malenfant, à 19 :56 heures.

Maire :

Sec.-trés. :

Le 13 décembre 2021

ADOPTION DU BUDGET 2022 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

Procès-verbal de la séance extraordinaire concernant l'adoption du budget municipal de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui 2022 tenue à 19:00 heures au 146, route 195, Lac-Humqui, sous la présidence de Monsieur le maire Gino Canuel et des conseillers : Caroline Dumont, Diane Soucy, Karine Dechamplain, Nancy Malenfant, Normand Henley et Marc Michaud.

Tous formant quorum, ainsi que Maryline Pronovost, secrétaire-trésorière.

Aucun citoyen n'est présent.

La séance du conseil est tenue en présentiel dans la salle à manger du Centre multifonctionnel et les tables sont aménagées de manière qu'il y ait la distance recommandée entre les membres du conseil afin de se conformer aux exigences gouvernementales et les mesures d'hygiène sont respectées pour protéger la population du virus Covid 19 et de ses variants.

Accueil par monsieur le maire

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Diane Soucy, appuyé par Caroline Dumont, et résolu d'adopter l'ordre du jour.

2. Adoption du budget 2022

Adoption du budget 2022

PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS PAR LE MAIRE GINO CANUEL.

CONSIDÉRANT QUE LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ZÉNON-DU-LAC-HUMQUI A PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET PRIS CONNAISSANCE DES PRÉVISIONS DES DÉPENSES ET DES RECETTES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR DIANE SOUCY, APPUYÉ PAR CAROLINE DUMONT, ET RÉSOLU :

182-21

183-21



No de résolution
ou annotation

FD - Les Éditions Juridiques FD, Farnham (Québec) Tél.: 1-800-363-9251 No. F030

QUE LE BUDGET 2022 EST ET SOIT ADOPTÉ ET QUE LE CONSEIL ORDONNE ET STATUE CE QUI SUIT :

LE CONSEIL ADOPTE LE BUDGET DÉPENSES QUI SUIT POUR L'ANNÉE 2022 :

DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRAL	214 287 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	72 194 \$
RÉSEAU ROUTIER	279 941 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	56 958 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE	55 775 \$
LOISIRS ET CULTURE	43 895 \$
ACTIVITÉS CULTURELLES	34 923 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	10 487 \$
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRE	254 454 \$
TOTAL DES DÉPENSES	<u>1 022 914 \$</u>

LE CONSEIL ADOPTE LE BUDGET RECETTES QUI SUIT POUR L'ANNÉE 2022 :

RECETTES

TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE	407 421\$
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	51 074 \$
AUTRES RECETTES DE SOURCE LOCALE	186 806 \$
TRANSFERTS	377 613 \$
TOTAL DES RECETTES	<u>1 022 914 \$</u>

3. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

184-21

IL EST PROPOSÉ PAR NANCY MALENFANT, APPUYÉ PAR MARC MICHAUD ET RÉSOLU QUE LE CONSEIL ADOPTE LE PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS QUI SE RÉPARTI COMME SUIT :

2022	VOIRIE - ENTRETIEN DES BÂTIMENTS	250 000\$
2023	VOIRIE - ENTRETIEN DES BÂTIMENTS	250 000\$
2024	VOIRIE - ENTRETIEN DES BÂTIMENTS	150 000\$


GINO CANUEL, maire


MARYLINE PRONOVOST, secrétaire-trésorière

4. Période de questions au sujet du budget

5. Levée de l'assemblée

185-21

Proposée par Marc Michaud, à 19 :18 heures.

Maire : 

Sec.-trés. : 

